



Déclaration liminaire CSASD du 23 janvier 2023

Madame la Directrice Académique,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs les membres du CSASD,

Le gouvernement fait le choix de supprimer 1 117 emplois dans le premier degré à la rentrée. Il compte sur une augmentation des stagiaires issus de masters MEEF qui enseigneront à temps plein pour compenser une partie de ces suppressions d'emplois.

Ainsi, par un nouveau tour de passe-passe, il préfère communiquer sur une suppression de 667 moyens d'enseignement. Il s'appuie également sur une prévision de baisse de 63 748 élèves.

Pour la répartition des emplois, il indique ses orientations : dédoublement des classes de grande section en éducation prioritaire, création d'Ulis, et, en territoires ruraux, aucune fermeture d'école sans l'accord des maires. Pour la stratégie autisme 2 023, des moyens sont pour l'heure fléchés en réserve.

Le SE-Unsa dénonce le choix de ces récupérations d'emplois alors qu'il faudrait profiter de la baisse démographique pour répondre aux besoins des élèves et du service public d'éducation : besoins de postes de Rased, besoins de remplacement pour les absences ordinaires mais aussi la formation initiale et continue, besoin de poursuivre l'amélioration du régime de décharge des directeurs d'école, besoin de soutenir une politique volontariste de structuration de l'offre éducative en milieu rural.

Notre système éducatif vit de multiples crises : crise de sa capacité à faire mieux réussir chaque élève, en particulier les plus fragiles, crise de fonctionnement, crise de recrutement et crise de justice sociale notamment. Autant de crises pour l'École qui font écho aux crises subies par le pays telles que la crise démocratique, la crise énergétique et encore la crise sanitaire du Covid qui n'est toujours pas achevée et enfin ou avant tout l'urgence climatique.

Pour le SE-Unsa, il faut protéger notre service public d'Éducation pour redonner confiance en l'avenir à notre pays et offrir des perspectives positives aux professionnels qui font l'école.

En supprimant 1 500 emplois, l'État continue d'ignorer les enjeux posés à notre système éducatif et à ses personnels.

Dans notre académie c'est 72 postes 1^{er} degré qui vont disparaître. Certes nous faisons face à une baisse démographique mais nous ne nous attendions pas à un solde aussi négatif. C'est en effet la plus grosse suppression depuis de nombreuses années !

Quels postes seront les victimes de ces suppressions ?

Dès la rentrée, une fois encore, une forte tension s'est mise en place sur les effectifs de brigade. Les remplacements sont trop souvent assurés à flux tendu, sans anticipation, ce qui place les collègues dans des situations de tension et laisse bien trop souvent les élèves et les familles sans solution acceptable.

Doit-on également s'inquiéter que la situation des décharges de direction des écoles de 1 à 3 classes qui s'était améliorée sur l'année scolaire passée se dégrade à nouveau? Il en est de même sur le respect des consignes d'effectif en GS, CP et CE1. A moins que des répartitions pédagogiques bancales ou des triples niveaux soient imposés aux collègues en dépit du bon sens et pour maintenir de bonnes statistiques et notamment dans les petites communes et RPI. Même si les effectifs sont moindres en école rurale nous devons conserver un tissu d'écoles suffisamment important pour préserver la qualité de notre service public d'éducation.

Depuis plusieurs années, nous dénonçons le choix de fragiliser les RASED en supprimant des postes alors qu'ils sont indispensables au fonctionnement des établissements et à l'accompagnement des élèves rencontrant de grandes difficultés scolaires. Il est temps de changer d'orientation pour répondre à la réalité des besoins des élèves des écoles.

À l'heure de la préparation de la conférence nationale sur le handicap, il est urgent de mettre à plat le fonctionnement de l'École inclusive et de se donner les moyens de répondre effectivement et pleinement aux besoins tels qu'ils existent de façon criante. Cela nécessite de dépasser une politique purement comptable qui nie les difficultés de la communauté éducative et fragilise les personnels et les élèves. L'école inclusive, enjeu majeur de l'École, n'est abordée par l'exécutif que comme un slogan sans garantir les conditions d'un accès effectif et réel au droit à l'éducation tel qu'il est défini par la convention internationale des droits de l'enfant. Cette approche met en souffrance des personnels, des enfants et leur famille en n'offrant pas les réponses adaptées aux besoins des élèves. Le Se-Unsa souhaite également rappeler que concernant les AESH aussi, le manque de moyen semble rester la norme. Or nous ne pouvons que nous inquiéter du fait que nos enseignants risquent de se retrouver avec des enfants notifiés, laissés sans accompagnement dans des classes surchargées. Prôner l'inclusion, c'est bien. Permettre qu'elle s'effectue réellement dans des conditions dignes reste à réaliser.

Par ailleurs, le nombre de postes à pourvoir au CRPE a été annoncé pour la rentrée, nous nous interrogeons sur l'articulation entre ces postes et les suppressions annoncées. Savez-vous déjà combien de postes seront attribués à notre département ? Moins de poste, c'est moins de choix pour attribuer des postes sur lesquels les étudiants pourront se former en toute sérénité. Dans un contexte de crise des recrutements, il semble primordial de prendre en compte plus que jamais les conditions de travail nécessaires à un bon déroulement de la formation. En ce sens dresser-vous un bilan intermédiaire de ce nouveau système : y a-t-il déjà des défections parmi les étudiants ?

Merci,

Pour l'Unsa Education

Maud Petit
Ophélie Blanc